

**OBSERVATOIRE DU
COMMERCE DE DÉTAIL**

2018

Août 2019

Table des matières

Introduction.....	3
Chiffres clés du commerce de détail	4
1. Le commerce de détail, 8 ^e contributeur du PIB en 2017.....	5
2. Les établissements du commerce de détail.....	6
2.1. Un nombre d'établissements actifs en légère baisse.....	6
2.2. Monte-Carlo regroupe près de la moitié des établissements actifs.....	8
2.3. L'ancienneté moyenne des établissements actifs en 2018 avoisine 16 ans.....	9
3. L'emploi dans le commerce de détail	10
3.1. Un nombre d'employeurs stable et une progression du nombre d'emplois.....	10
3.2. Le commerce de détail, un secteur à dominante féminine	12
3.3. Des salariés âgés en moyenne de 40 ans	14
4. Le chiffre d'affaires du commerce de détail.....	15
4.1. Le commerce de détail, 4 ^e contributeur du chiffre d'affaires de la Principauté	15
4.2. La prédominance du commerce de détail hors commerce automobile.....	16
Note méthodologique	18
Annexe.....	19

Introduction

En Principauté, le commerce de détail comprend la revente (vente sans transformation) au public de biens neufs ou d'occasion et inclut le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (Divisions NAF 45 et 47).

Il est constitué d'entités très hétérogènes en termes de taille, de domaine d'activité (hypermarchés, supérettes, vente à distance, boutiques d'habillement, ...) ou encore de chiffre d'affaires. C'est pourquoi l'analyse par domaine d'activité est nécessaire à l'explication des indicateurs globaux du secteur.

Avec 800 établissements et 1,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le commerce de détail représente un pan important de l'économie monégasque.

Le commerce de détail est le 8^e contributeur du PIB de la Principauté en 2017. Son PIB a quelque peu diminué par rapport à 2016 (-1,9 %) mais a néanmoins connu une décroissance inférieure à celle du PIB global (-3,5 %).

Le nombre d'établissements a peu varié depuis 2009. En 2018, 800 établissements sont en activité. Le commerce automobile représente 10 % de ce total.

Les établissements du commerce de détail sont pour la majorité implantés dans les quartiers de Monte-Carlo et de La Condamine.

De 2011 à 2018, le nombre d'employeurs reste assez stable avec en moyenne 462 employeurs. Le nombre d'emplois est en augmentation depuis 2011 et atteint en 2018 près de 3 000 emplois. Les autres commerces de détail en magasin spécialisé représentent près de la moitié des emplois.

Un salarié sur deux a moins de 40 ans. Dans le commerce de détail hors commerce automobile, près de 60 % des salariés sont des femmes contre moins d'un quart dans le commerce automobile.

En 2018, le commerce de détail génère 1,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en augmentation de +3,7 % après une légère baisse en 2017. Sur 10 ans, le chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté de +64 %. La part du chiffre d'affaires du commerce automobile a connu une croissance de 2014 à 2017 et se stabilise en 2018. Elle représente près d'un tiers de l'ensemble du secteur.

S'agissant du climat des affaires, analysé au travers du Baromètre du Commerce de détail publié chaque mois, les commerçants interrogés estiment que l'année 2018 a été plutôt positive au premier semestre mais s'est dégradée ensuite¹. Néanmoins, les principaux résultats de cet observatoire montrent des améliorations par rapport à 2017 en termes de chiffre d'affaires et d'emploi. Concernant les établissements, une petite baisse est visible.

¹ [Rapport IMSEE, décembre 2018, Baromètre du commerce de détail](#)

Chiffres clés du commerce de détail

1 520 M€⁽¹⁾

**CHIFFRE D'AFFAIRES DU
COMMERCE DE DETAIL**

-1,9 %

**TAUX DE CROISSANCE DU PIB
DU COMMERCE DE DETAIL**

En 2018, le chiffre d'affaires du commerce de détail augmente de +3,7 % par rapport à 2017. Le PIB 2017⁽²⁾ du commerce de détail représente 6 % du PIB global et est en repli de près de -2 %.

L'EMPLOI

**466
EMPLOYEURS**

**2 967
EMPLOIS**

**2 887
SALARIES**

**5,2 M
HEURES
TRAVAILLÉES⁽³⁾**

En 2018, les indicateurs de l'emploi sont en progression par rapport à 2017. Le commerce de détail est le 3^e GSA en nombre d'employeurs, ce qui était également le cas en 2017 (453 employeurs). De plus, le nombre de salariés croît avec un volume d'heures travaillées qui a augmenté de +3,3 % par rapport à 2017.

LES ÉTABLISSEMENTS

**800
ÉTABLISSEMENTS
ACTIFS**

Le nombre d'établissements actifs est en légère baisse en 2018 (-10 établissements).

⁽¹⁾⁽³⁾ M€/M heures travaillées : millions d'euros / d'heures travaillées

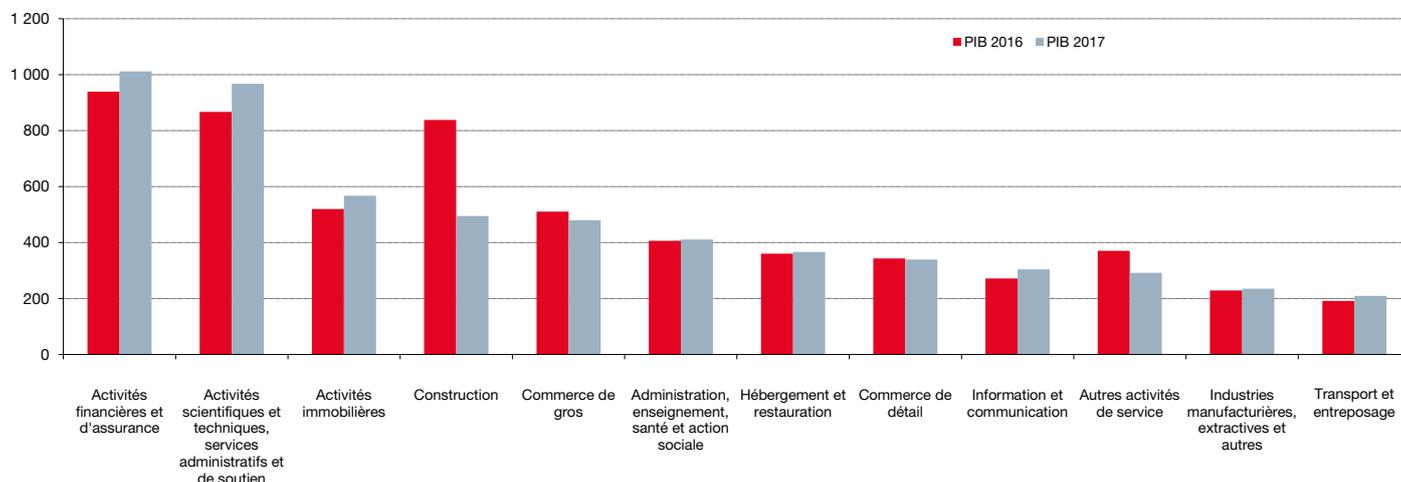
⁽²⁾ PIB 2018 non connu à ce jour

1. Le commerce de détail, 8^e contributeur du PIB en 2017

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est un des agrégats permettant de déterminer la richesse nationale et son évolution, c'est-à-dire la croissance économique. Les données du PIB concernent l'année 2017.

Au global, le PIB monégasque s'élève à 5,68 milliards d'euros en 2017. De 2010 à 2016, le taux de croissance annuel moyen est de 5,5 %. Cependant, en 2017, le PIB se replie de -3,5 %.

Figure 1 : PIB par secteur en 2016 et 2017 en millions d'euros courants



Unité : millions d'euros
Source : IMSEE

Le commerce de détail est le 8^e contributeur du PIB de la Principauté en 2017. Son PIB a quelque peu diminué par rapport à 2016 (-1,9 %). Il a néanmoins connu un recul inférieur à celui du PIB global (-3,5 %) alors que 8 secteurs sur 12 voient leur PIB augmenter en 2017 en comparaison à 2016.

Figure 2 : Répartition du PIB 2017 dans le commerce de détail

	PIB 2017	Répartition	PIB Commerce de détail	Répartition
Rémunération des salariés	2 884,9	50,8 %	114,8	33,9%
EBE	2 321,8	40,9 %	137,3	40,5%
Impôts	746,5	13,1 %	88,8	26,2%
Subventions	-272,9	4,8 %	-1,8	0,5%
PIB en valeur¹	5 680,2	100 %	339,1	100%

Unité : millions d'euros courants
Source : IMSEE

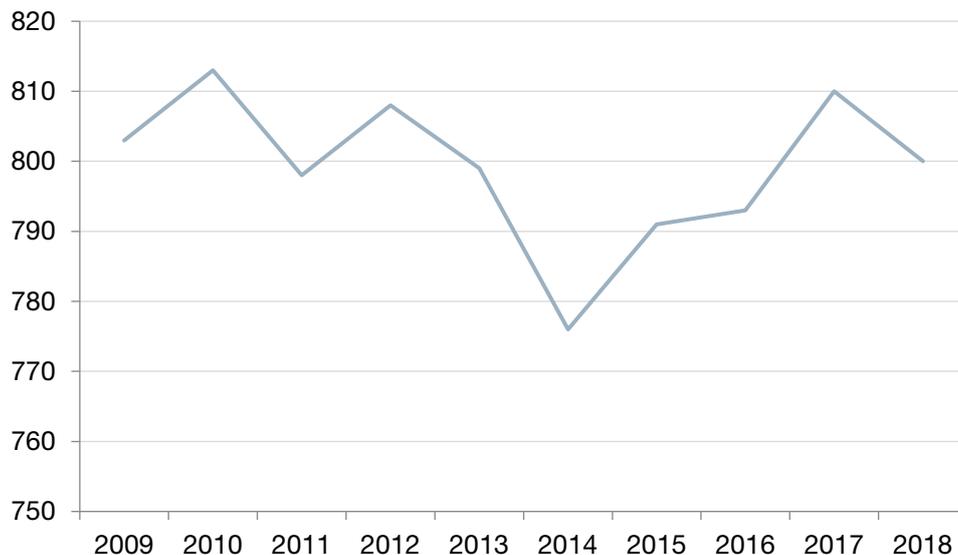
Le PIB du commerce de détail s'élève à 339,1 millions d'euros. La structure du PIB du Commerce de détail est nettement différente du PIB global. La rémunération des salariés est plus importante dans le PIB global (50,8 % contre 33,9 %). En revanche, la part des impôts est 2 fois plus élevée dans le Commerce de détail.

¹ Formule du PIB : Rémunération des salariés + Excédent Brut d'Exploitation (EBE) + Impôts – Subventions

2. Les établissements¹ du commerce de détail

2.1. Un nombre d'établissements actifs en légère baisse

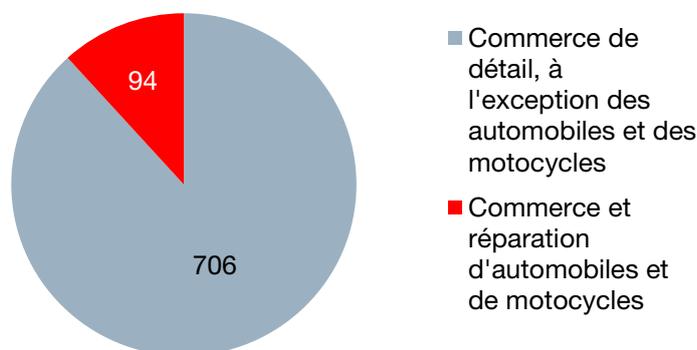
Figure 3 : Évolution du nombre d'établissements actifs de 2009 à 2018



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Le nombre d'établissements se situe aux alentours de 800 entre 2009 et 2018. La tendance était à la baisse jusqu'en 2014 puis est repartie à la hausse. En 2018, 800 établissements sont en activité (-1,3 %).

Figure 4 : Nombre d'établissements actifs en 2018 selon les divisions NAF

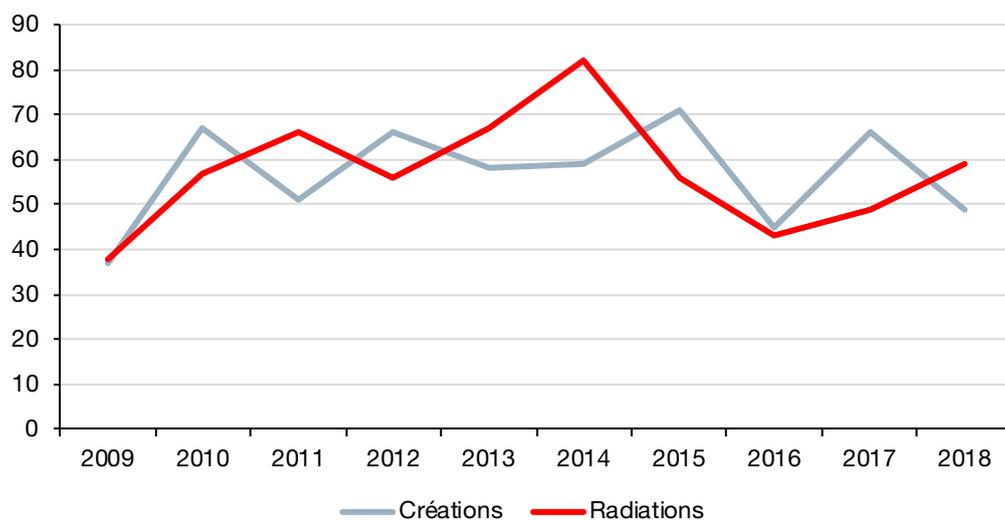


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Le commerce de détail hors automobile représente près de 90 % des 800 établissements actifs en 2018.

¹ Un établissement est une unité de production de biens ou de services géographiquement individualisée. Il est rattaché à un agent économique qui correspond à une structure (une SARL, une SAM, ...) donc à un N°RCI. Un agent économique peut avoir plusieurs établissements.

Figure 5 : Nombre de créations et de radiations des établissements de commerce de détail de 2009 à 2018



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

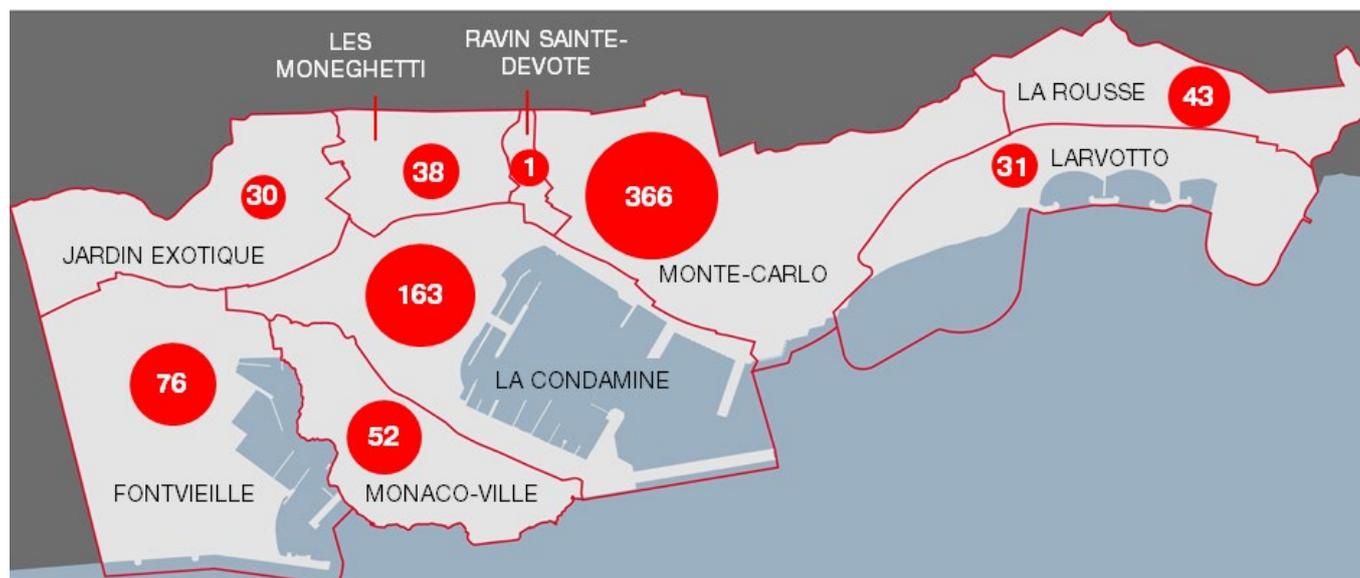
Entre 2009 et 2018, la moyenne annuelle des créations et des radiations d'établissements est de 57, avec une faible dispersion.

Entre 2012 et 2014, 205 établissements ont été radiés dont 82 en 2014. Durant cette période, le nombre de créations est resté relativement stable.

En 2018, le nombre de radiations est plus important que celui des créations (49 créations contre 59 radiations).

2.2. Monte-Carlo regroupe près de la moitié des établissements actifs

Figure 6 : Répartition du nombre d'établissements actifs par quartier



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Quartiers	2017	2018	Évolution
Monte-Carlo	373	366	-1,9 %
La Condamine	166	163	-1,8 %
Fontvieille	75	76	1,3 %
Monaco-Ville	50	52	4,0 %
La Rousse	47	43	-8,5 %
Les Moneghetti	37	38	2,7 %
Larvotto	31	31	0,0 %
Jardin Exotique	30	30	0,0 %
Ravin Sainte Dévote	1	1	0,0 %
Total général	810	800	-1,2 %

Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Les quartiers de Monaco qui concentrent la majorité des établissements de commerce de détail sont Monte-Carlo et La Condamine.

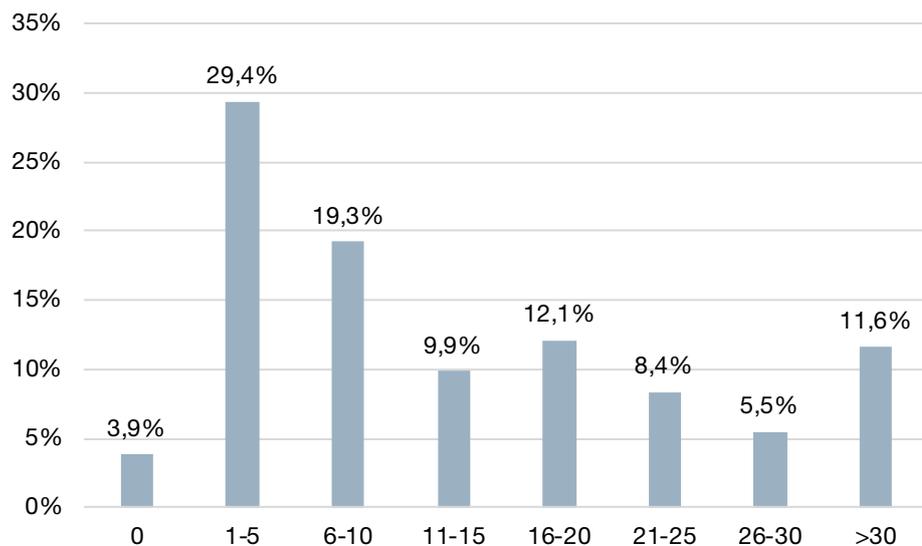
Toutefois, les quartiers de Monte-Carlo et de La Condamine sont en légère perte d'établissements (respectivement -13 et -3 établissements) tout comme celui de La Rousse (-4 établissements).

Le groupe NAF le plus développé au sein de chaque quartier est celui des Autres commerces en magasin spécialisé et plus particulièrement le commerce d'habillement. La part du commerce de biens neufs en magasin spécialisé (Classe NAF 4778) est la plus élevée à Monaco-Ville grâce aux magasins de souvenirs (78,8 %).

Monte-Carlo, avec ses nombreuses boutiques de luxe, concentre le plus de commerces d'habillement.

2.3. L'ancienneté moyenne des établissements actifs en 2018 avoisine 16 ans

Figure 7 : Ancienneté des établissements actifs en 2018



Unité : années

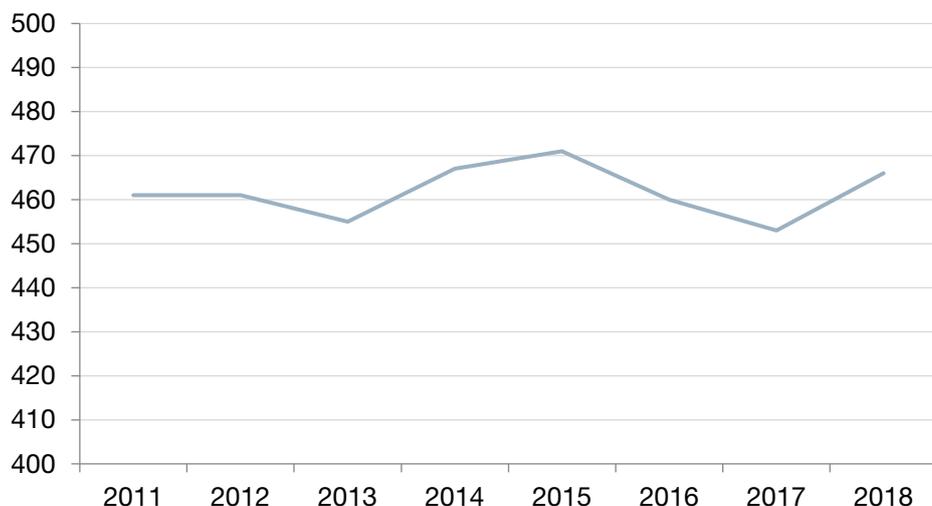
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Alors que l'ancienneté moyenne des établissements de la Principauté se situe à 12,5 ans, celle des établissements du commerce de détail avoisine les 16 ans et 11,6 % des établissements ont plus de 30 ans. Toutefois, plus de la moitié a moins de 10 ans.

3. L'emploi dans le commerce de détail

3.1. Un nombre d'employeurs stable et une progression du nombre d'emplois

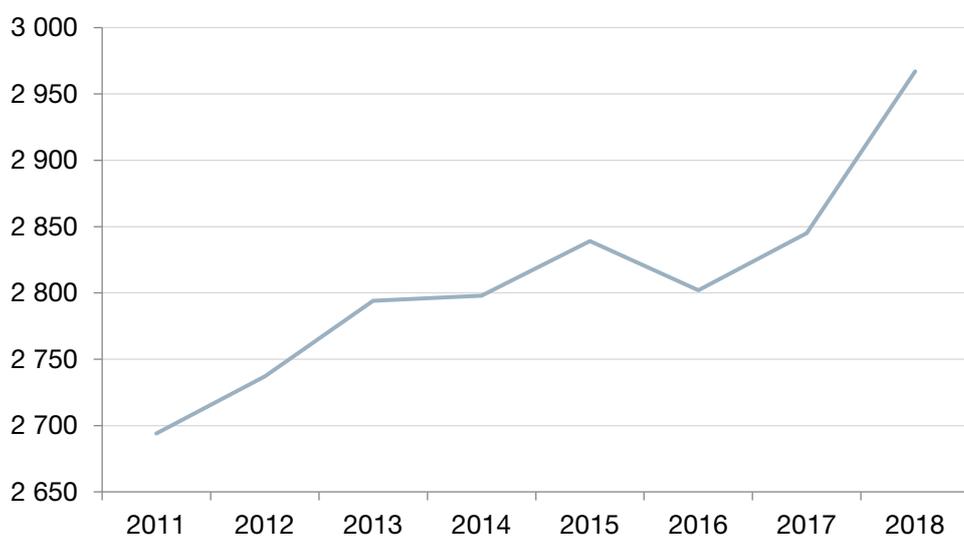
Figure 8 : Évolution du nombre d'employeurs¹ dans le commerce de détail de 2011 à 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

De 2011 à 2018, le nombre d'employeurs reste assez stable avec en moyenne 462 employeurs sur les 800 établissements que compte le commerce de détail. Malgré une baisse entre 2015 et 2017, ce chiffre repart à la hausse en 2018 pour atteindre 466, soit près de 20 % de l'ensemble du secteur privé hors employeurs de gens de maison.

Figure 9 : Évolution du nombre d'emplois dans le commerce de détail de 2011 à 2018

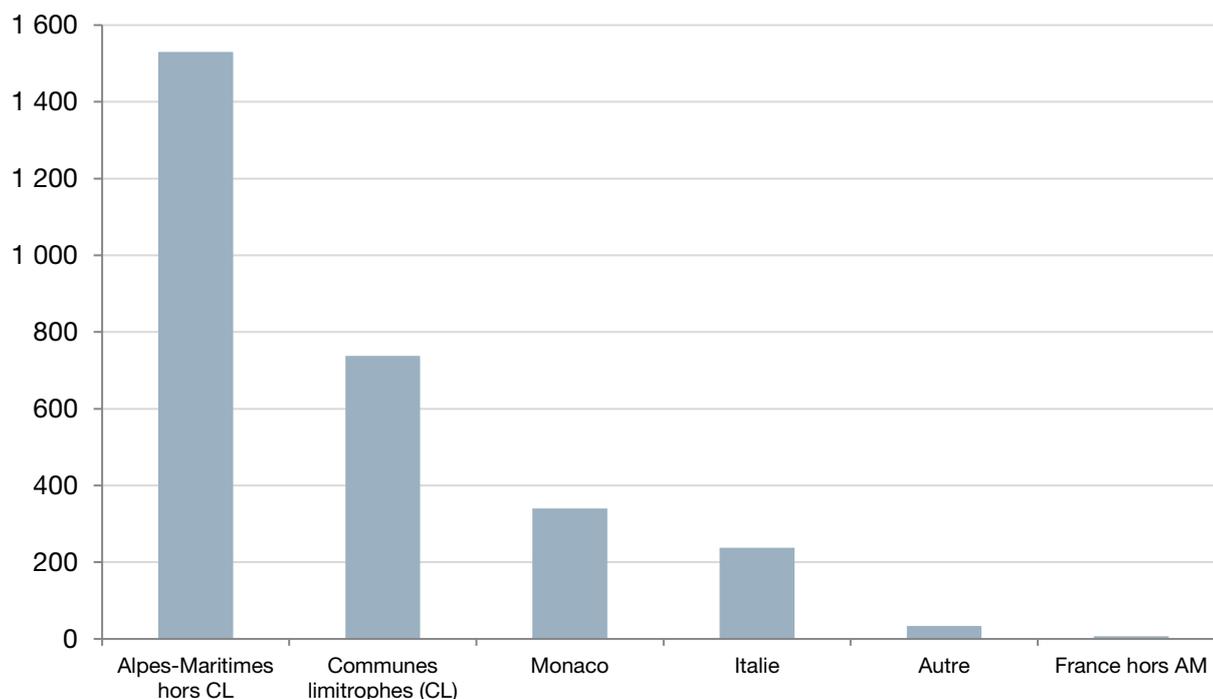


Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Le nombre d'emplois est en augmentation depuis 2011 (+10,1 % entre 2011 et 2018 malgré une légère chute en 2016). En 2018, cette croissance a été la plus forte pour atteindre près de 3 000 emplois, portée par des évolutions notables dans le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (+74 emplois) et le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (+67 emplois). Les Autres commerces de détail en magasin spécialisé représentent près de la moitié des emplois, avec 609 emplois dans l'habillement et 161 dans l'horlogerie et la bijouterie.

¹ Un employeur est une entité qui emploie du personnel salarié ce qui n'est pas forcément le cas d'un établissement.

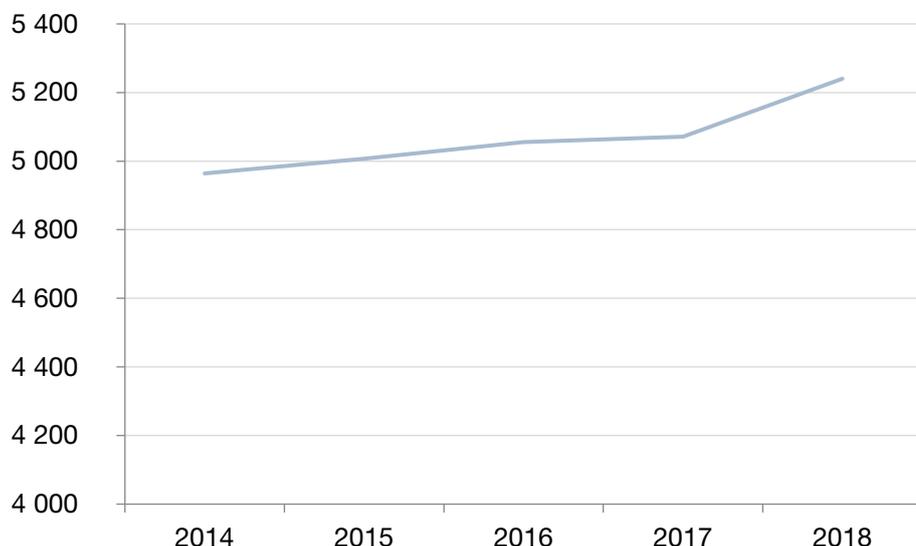
Figure 10 : Répartition du nombre de salariés par lieu de résidence en décembre 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Dans le commerce de détail (2 887 salariés) comme dans l'ensemble du secteur privé (51 601 salariés), la répartition par lieu de résidence est sensiblement identique. Plus de la moitié réside dans les Alpes Maritimes hors communes limitrophes et plus du quart dans les communes limitrophes. Moins de 350 salariés habitent à Monaco.

Figure 11 : Évolution du nombre total d'heures travaillées de 2014 à 2018 dans le commerce de détail



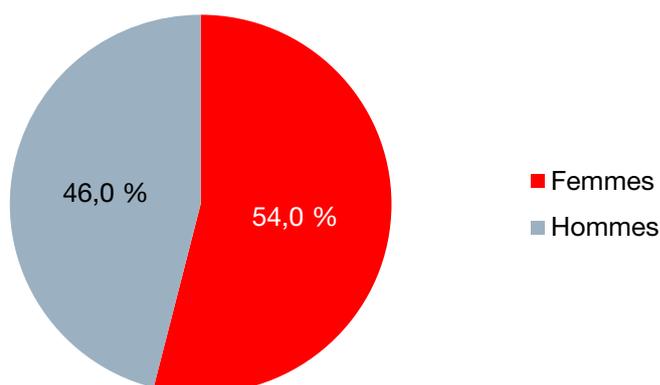
Unité : milliers d'heures

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

De 2014 à 2017, le nombre total d'heures est en légère augmentation. Cependant, en 2018, ce nombre connaît une hausse significative et atteint 5,2 millions d'heures travaillées sur l'année. Ce nombre varie de +3,3 % par rapport à 2017. Cette augmentation est due à la forte hausse du nombre d'emplois de 2017 à 2018. Aussi, le commerce d'habillement enregistre une augmentation du nombre d'heures travaillées de +4 % de 2017 à 2018.

3.2. Le commerce de détail, un secteur à dominante féminine

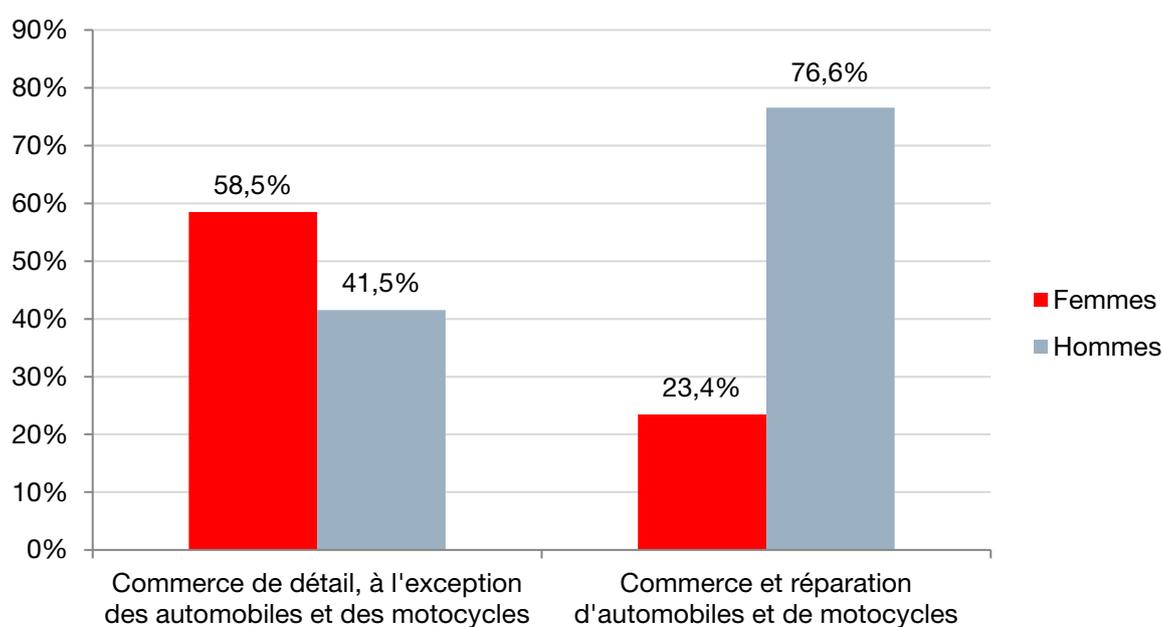
Figure 12 : Répartition des salariés par sexe dans le commerce de détail en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

De manière générale, le commerce de détail est un secteur à dominante féminine. Cette prédominance s'observe également en France¹.

Figure 13 : Répartition du nombre de salariés par sexe et par division NAF dans le commerce de détail en 2018



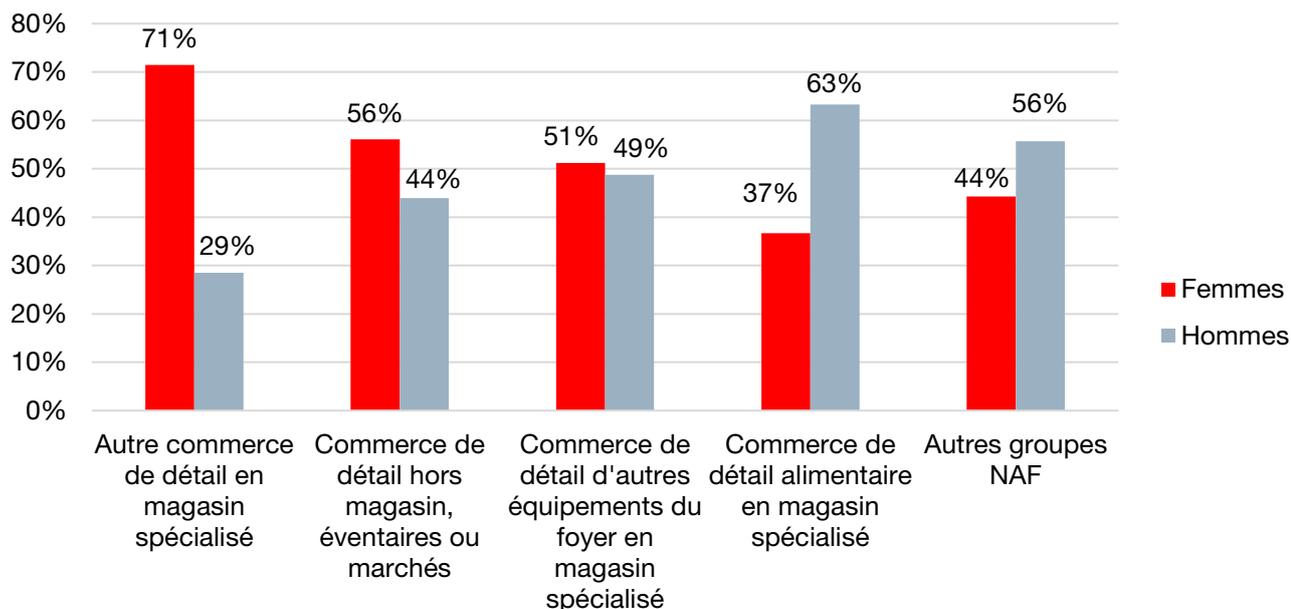
Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Dans le commerce de détail hors commerce automobile, près de 60 % des salariés sont des femmes contre moins d'un quart dans le commerce automobile.

Cependant, les hommes voient leur nombre progresser plus rapidement (+4,6 % pour les hommes et +3,9 % pour les femmes) dans le commerce de détail.

¹ [Rapport INSEE, juin 2018, La situation du commerce en 2017, partie 4.2](#)

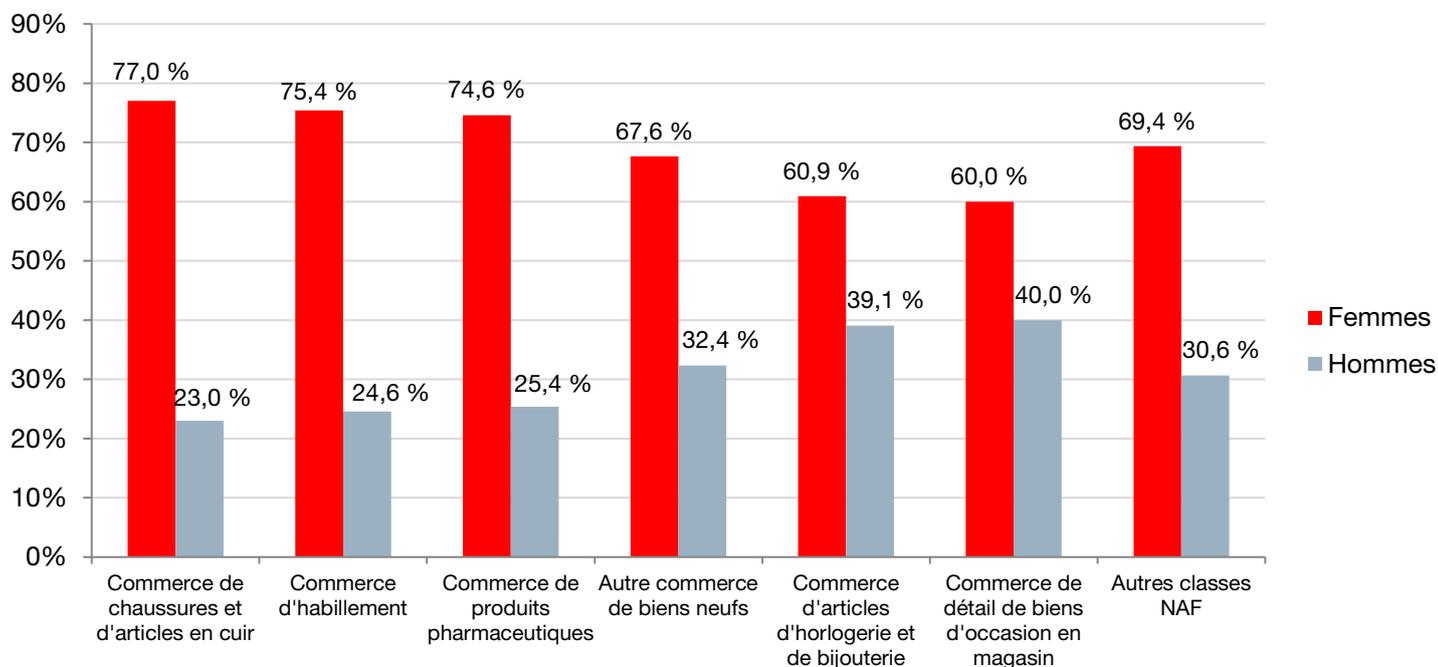
Figure 14 : Répartition du nombre de salariés par sexe dans le commerce de détail hors commerce automobile en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

En regardant de façon plus détaillée le commerce de détail hors commerce automobile, l'activité dans laquelle la part des femmes est la plus importante est celle des autres commerces de détail en magasin spécialisé (habillement, chaussures, d'horlogerie et bijouterie, ...). Cependant, celle des hommes reste plus grande dans 2 groupes NAF sur 5 et notamment dans le commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé (fruits, légumes, produits d'épicerie, ...).

Figure 15 : Répartition du nombre de salariés par classes NAF parmi les autres commerces de détail en magasin spécialisé

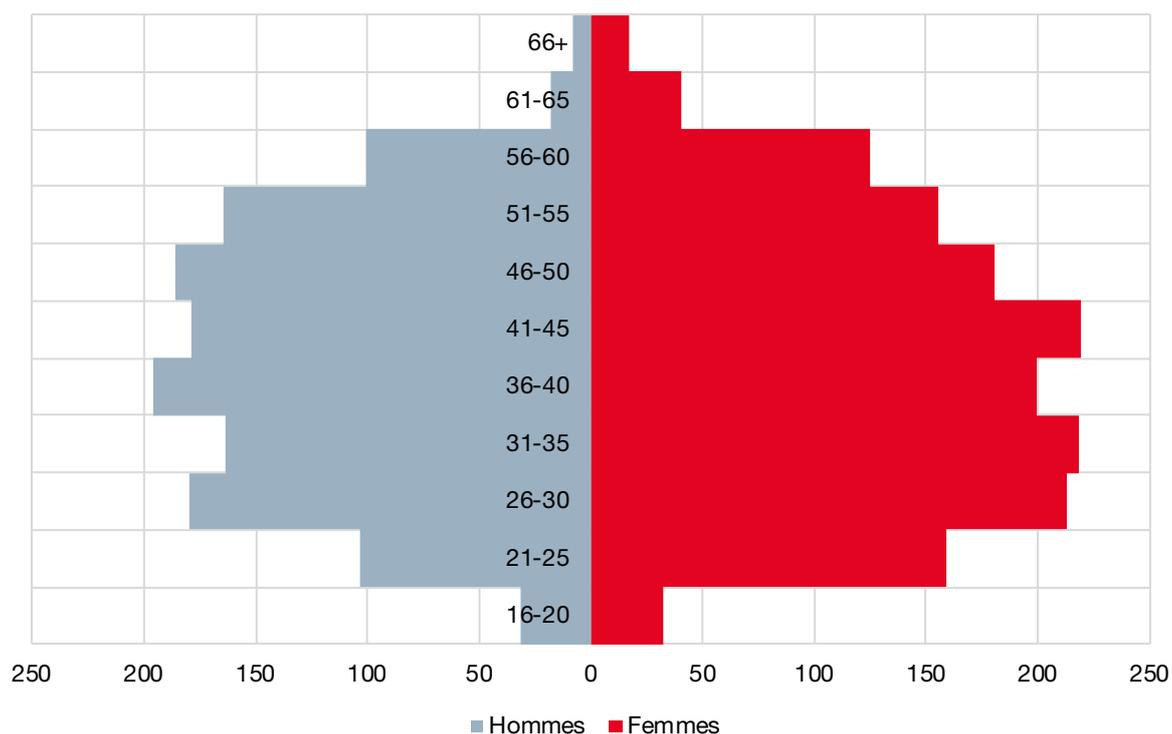


Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Dans toutes les classes NAF des autres commerces de détail en magasin spécialisé, les femmes sont nettement majoritaires. Le commerce de chaussures et d'articles en cuir est celle où la part des femmes est la plus élevée.

3.3. Des salariés âgés en moyenne de 40 ans

Figure 16 : Répartition du nombre de salariés selon les différentes tranches d'âge



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Dans le commerce de détail, un salarié sur deux a moins de 40 ans. La moyenne d'âge des salariés est de 40,1 ans (39,9 ans pour les hommes et 40,4 ans pour les femmes). Elle est légèrement inférieure à celle de l'ensemble du secteur privé, qui se situe à 41,8 ans.

Chez les femmes comme chez les hommes, la distribution des âges est normale : un quart des salariés a 30 ans ou moins et un quart a 50 ans et plus.

4. Le chiffre d'affaires du commerce de détail

4.1. Le commerce de détail, 4^e contributeur du chiffre d'affaires de la Principauté

Figure 17 : Répartition du chiffre d'affaires selon les Grands Secteurs d'Activités

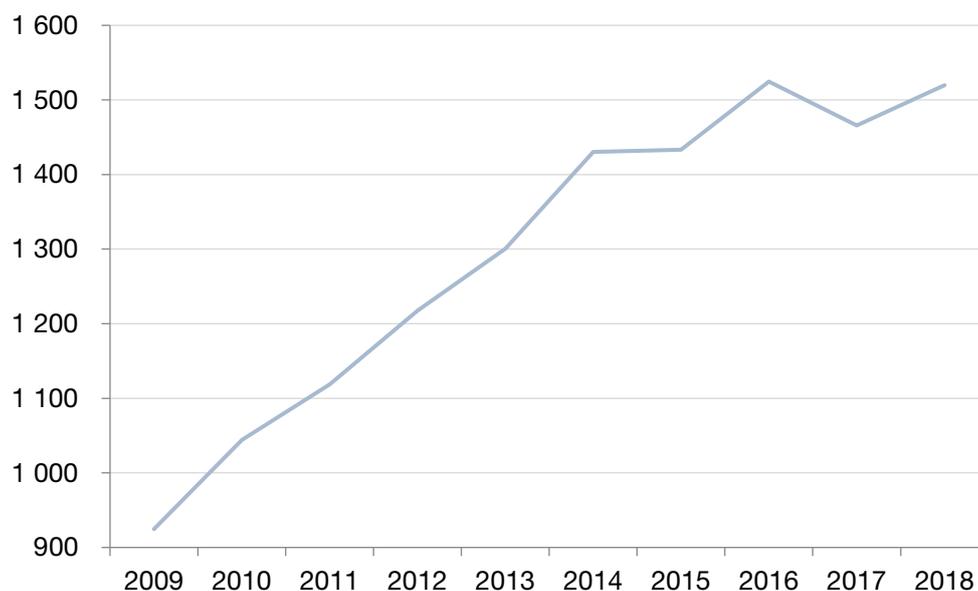
Grands Secteurs d'Activités	Chiffre d'affaires	Poids
Commerce de gros	4 724	33,2 %
Construction	1 798	12,6 %
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	1 698	11,9 %
Commerce de détail	1 520	10,7 %
Autres activités de services	910	6,4 %
Industries manufacturières, extractives et autres	838	5,9 %
Hébergement et restauration	746	5,2 %
Activités immobilières	725	5,1 %
Information et communication	689	4,8 %
Transport et entreposage	494	3,5 %
Administration, enseignement, santé et action sociale	93	0,7 %
<i>Activités financières et d'assurance</i> ¹	<i>1 718</i>	<i>n.s.</i> ²
Total général	14 236	

Unité : millions d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

En 2018, le chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté de +3,7 % par rapport à celui de 2017 (+494 M€). Il contribue à 10,7 % du chiffre d'affaires total de la Principauté, ce qui en fait le 4^e contributeur.

Figure 18 : Évolution du chiffre d'affaires dans le commerce de détail de 2009 à 2018



Unité : millions d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

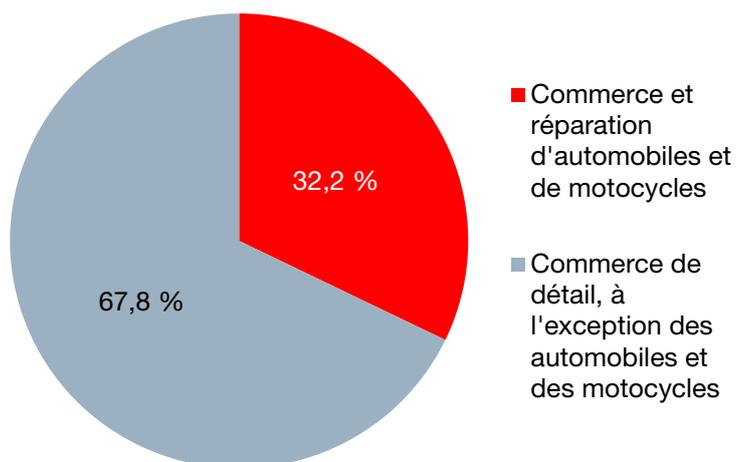
En 2018, le commerce de détail génère 1,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA) en Principauté. Sur 10 ans, le chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté de +64 %.

¹ Le total du chiffre d'affaires n'inclut pas celui des Activités financières et d'assurance. Le chiffre d'affaires étant un indicateur moins pertinent que pour les autres secteurs, il est donné à titre indicatif.

² n.s. : non significatif

4.2. La prédominance du commerce de détail hors commerce automobile

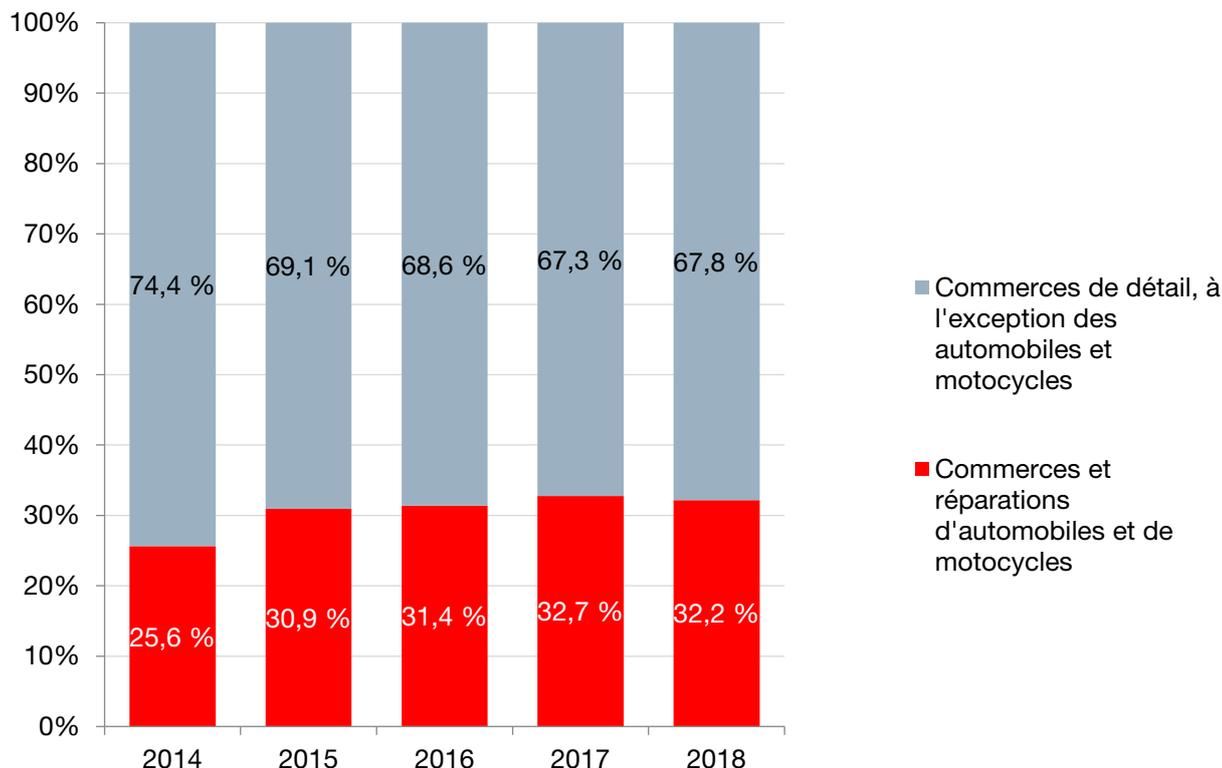
Figure 19 : Répartition du chiffre d'affaires selon les divisions NAF du commerce de détail



Sources : Direction des Services fiscaux, IMSEE

En 2018, la part du chiffre d'affaires du commerce de détail, à l'exception des automobiles et motocycles est assez importante (près de 68 %) face à celle du secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.

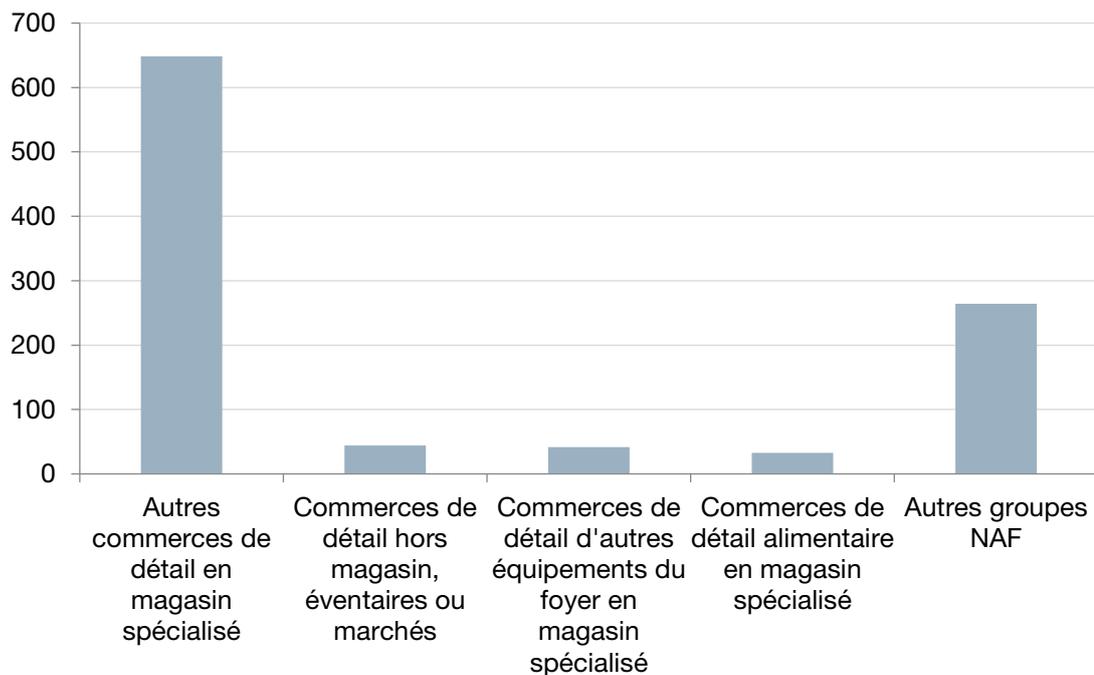
Figure 20 : Évolution de la part du chiffre d'affaires selon les divisions NAF du commerce de détail de 2014 à 2018



Sources : Direction des Services fiscaux, IMSEE

La part du chiffre d'affaires du commerce automobile a connu une croissance de 2014 à 2017 et se stabilise en 2018.

Figure 21 : Répartition du chiffre d'affaires dans le commerce de détail hors commerce automobile en 2018

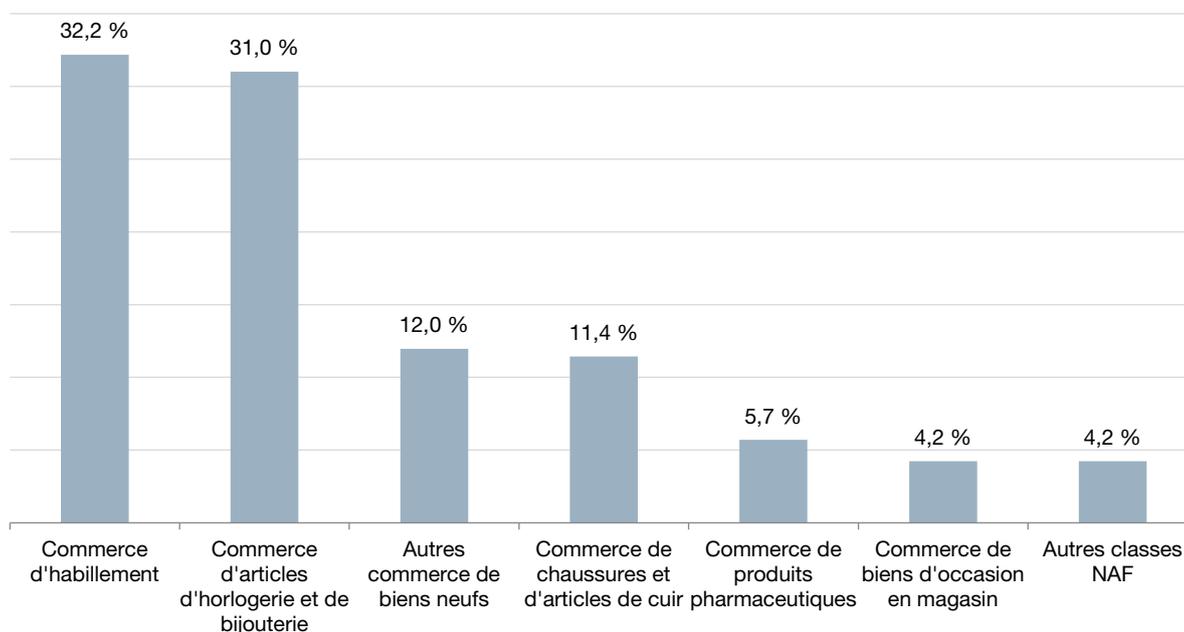


Unité : millions d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Dans le commerce de détail hors commerce automobile, le groupe NAF regroupant le chiffre d'affaires le plus important (près de 650 millions d'euros) est celui des Autres commerces de détail en magasin spécialisé.

Figure 22 : Répartition du chiffre d'affaires 2018 selon les classes NAF des Autres commerces de détail en magasin spécialisé



Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Les deux principales activités des Autres commerces de détail en magasin spécialisé sont le commerce d'habillement et le commerce d'articles d'horlogerie et de bijouterie. Elles réalisent chacune un chiffre d'affaires de près de 200 millions d'euros alors que les autres classes NAF ne dépassent pas 100 millions d'euros.

Note méthodologique

Suite à l'adoption de la Nomenclature d'Activités Française (NAF rév. 2, 2008) le 1^{er} janvier 2012, l'IMSEE a défini un découpage en Grands Secteurs d'Activité (GSA) dans le but d'être au plus proche de la réalité du tissu économique monégasque. Ainsi, douze GSA, qui forment une agrégation des 88 divisions (niveau 2) de la NAF ont été retenus, parmi lesquels celui du commerce de détail.

Dans cet observatoire, pour chaque analyse sectorielle, les principaux groupes NAF du GSA « Commerce de détail » ont été sélectionnés, et le groupe « Autres groupes NAF » comprend les groupes NAF 47.1, 47.3, 47.4, 47.6, 47.8¹. De même, les principales classes NAF ont été retenues, et la classe « Autres classes NAF » est un regroupement des classes NAF 47.74, 47.75, 47.76.

Les données relatives aux établissements sont extraites du Répertoire du NIS.

Concernant l'emploi, les données sont issues des Caisses Sociales de Monaco. L'ensemble de ces données concerne le mois de décembre de chaque année, sauf le nombre d'heures travaillées qui est un cumul annuel.

Au niveau du chiffre d'affaires, les données sont collectées via la déclaration de TVA des agents économiques et à la Direction des Services Fiscaux.

¹ Voir

Annexe

Division 45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles

- Groupe 45.1 : Commerce de véhicules automobiles
- Groupe 45.2 : Entretien et réparation de véhicules automobiles
- Groupe 45.3 : Commerces d'équipements automobiles
- Groupe 45.4 : Commerce et réparation de motocycles

Division 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et motocycles

- Groupe 47.2 : Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
- Groupe 47.5 : Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé
- Groupe 47.7 : Autres commerces de détail en magasin spécialisé
 - Classe 47.71 : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
 - Classe 47.72 : Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé
 - Classe 47.73 : Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
 - Classe 47.77 : Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
 - Classe 47.78 : Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé
 - Classe 47.79 : Commerce de détail de biens d'occasion en magasin spécialisé
 - Autres classes NAF :
 - Classe 47.74 : Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
 - Classe 47.75 : Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
 - Classe 47.76 : Commerce de détail de biens de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
- Groupe 47.9 : Commerce de détail hors magasins, éventaies ou marché
- Autres groupes NAF :
 - Groupe 47.1 : Commerce de détail en magasin non spécialisé
 - Groupe 47.3 : Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 - Groupe 47.4 : Commerce de détail d'équipements et de l'information en communication en magasin spécialisé
 - Groupe 47.6 : Commerce de détail de biens culturels de loisirs en magasin spécialisé
 - Groupe 47.8 : Commerce de détail sur éventaies et marchés

Pour consulter les publications de
l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Publications>

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Actualites>

Pour vous abonner à la newsletter
de l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Newsletters>

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian
98000 MONACO

www.imsee.mc

